

Animer et coordonner un projet de vie sociale et partagée en habitat inclusif

Vous êtes animateur.trice de vie sociale et partagée en habitat inclusif, vous avez besoin d'outils concrets pour réaliser vos missions ?

Objectifs de la formation



- Identifier le fonctionnement de l'habitat inclusif et son écosystème,
- Comprendre les missions d'animation et de coordination et leurs limites,
- Traduire le projet de vie sociale et partagée en charte et activités
- Mettre en œuvre le projet de vie sociale et partagée de la phase de préouverture jusqu'à la vie quotidienne dans un habitat inclusif,
- Evaluer la pertinence des actions mises en place et les ressources à mobiliser,

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Interactives avec une alternance d'apports théoriques et de partages d'expérience.
- Groupes de 10 personnes maximum.
- Remise d'un classeur avec outils pédagogiques.
- Accès à un espace extranet.
- FAQ et évaluation en fin de formation.

Aptitudes développées

- Compréhension des enjeux du projet de vie sociale et partagée dans un projet d'habitat inclusif ;
- Identification du rôle de l'animation dans l'écosystème de l'habitat inclusif ;
- Initiation à l'ingénierie partenariale, sociale et financière.



Prérequis

Aucun



Public cible

Animateur.trice de vie sociale et partagée



Durée de la formation

21 heures (3 jours)



Coût de la formation

1 590 € HT

Prochaines dates

- 20, 21, 22 mars 2024 (Mulhouse)
- 15, 16, 17 mai 2024 (Paris)
- Ou intra à partir de 6 apprenants

L'animation et la coordination d'un projet de vie sociale et partagée en habitat inclusif

Contenu détaillé :

1^{ère} JOURNEE

- Présentation du **contexte et des enjeux politiques, démographiques et sociétaux** de l'habitat inclusif,
- Identification des caractéristiques de l'habitat inclusif,
- Identification du **cadre législatif** autour de **l'habitat inclusif et ses évolutions contemporaines**,
- Compréhension de la place **du projet de vie sociale et partagée** comme élément central dans l'élaboration des politiques publiques,
- Spécification des modalités de **financement de l'animation de vie sociale et partagée**.



2^{ème} JOURNEE

- Présentation du **contexte d'émergence de la vie sociale et partagée** dans l'habitat intermédiaire collectif,
- Définition du **projet de vie sociale et partagée** et Identification des **critères d'évaluation de l'intensité d'une vie sociale et partagée dans l'habitat inclusif**,
- Cartographie **des missions de l'animation de vie sociale et partagée** et limites de la fonction,
- Méthodologie **d'élaboration de la charte** de vie sociale et partagée (temporalité, acteurs, révision).

3^{ème} JOURNEE

- Traduction du projet de vie sociale et partagée **en activités quotidiennes**,
- Identification des **partenaires de l'animation** et initiation **aux relations et dynamiques partenariales**,
- Initiation à la réalisation d'un **budget financier**, à l'ingénierie de **demande de subvention et à la réalisation de bilans à destination des partenaires financiers**,
- Méthodologie de gestion des **situations complexes** (décès, hospitalisation, non adhésion d'un habitat au projet de vie sociale et partagée..).